



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

statistiques

Question écrite n° 65477

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les crédits publics affectés chaque année aux pays issus de l'ancienne Yougoslavie ainsi que pour l'Albanie. Il souhaite connaître le montant de ces crédits pays par pays pour les années 1998, 1999, 2000 et 2001.

Texte de la réponse

Les crédits publics bilatéraux civils (humanitaires, de coopération culturelle et technique, aide-projet et études de faisabilité, aide budgétaire, différés de paiement de dette) accordés par la France aux pays issus de l'ancienne République socialiste fédérative de Yougoslavie ainsi qu'à l'Albanie sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	1998	1999	2000	2001*
Albanie	11	5,1	64	4,5
Bosnie-Herzégovine	30	21	5,3	8,6
Croatie		4,4	5,9	6,7
Macédoine	5,2	48	79	15,8
RFY (Serbie, Monténégro, Kosovo)	19	412	89	223
- dt Kosovo	0	403	84	11
Slovénie	4	4	4	4
Total	69	490	187	274
* : estimation début septembre 2001 (en millions de francs).				

Cette estimation est conservatoire. Elle n'inclut pas en effet : le coût de l'annulation de la dette de la Bosnie à l'égard de la France en Club de Paris (valeur faciale : 100 millions d'euros) en 1998, ainsi qu'un éventuel traitement favorable de la dette de la RFY en Club de Paris, qui pourrait comporter également des annulations ; les crédits de nature régionale, dont notamment ceux du paquet de démarrage rapide du Pacte de stabilité, qui par construction, ne peuvent être affectés à l'un de ces pays ; les 47,8 MF de surcoût lié à la présence de personnels français au Kosovo en 1999 ; les sommes qui pourraient être versées à titre exceptionnel fin 2001. A ces crédits publics bilatéraux, s'ajoute la contribution de la France aux opérations de la SFOR, de la KFOR et en Macédoine, précisée dans le tableau ci-dessous (millions de FF) :

	1999 (12 juin - 31 décembre)	2000	2001 (estimation)
KFOR (Kosovo)	973	1 522,01	1 581,6
SFOR (Bosnie)	1 029	927,55	941,99
OTAN (Macédoine)*			15
Total KFOR + SFOR + OTAN	2 002	2 449,56	2 511
* : sur la base d'une intervention de 30 jours avec 600 hommes (0,3 MF/hommes/an), coût de projection et de retrait non compris.			

Il convient de souligner qu'en contribuant au budget communautaire, ainsi qu'à celui des institutions financières internationales, la France concourt indirectement à l'assistance multilatérale très substantielle que l'Union européenne et les institutions financières internationales apportent à ces pays.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65477

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 septembre 2001, page 4976

Réponse publiée le : 26 novembre 2001, page 6726